



Travailler la nuit en maternité : comment gérer son stress ?

Réf : MAT012

Durée : 14h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Comprendre les spécificités du travail de nuit en maternité
- › Repérer et analyser les difficultés
- › Comprendre et calmer les pleurs des nouveau-nés
- › Appréhender les angoisses des mères face aux pleurs de leur bébé
- › Apporter une réponse individualisée dans les différentes situations
- › Savoir hiérarchiser les priorités lorsque des situations difficiles ou urgentes se présentent en même temps

Public*

- › Personnels travaillant en maternité

Programme

- › État des lieux
- › Le stress : générateurs du stress, signaux d'alerte
- › Difficultés liées au travail de nuit en maternité : Organisation des soins - Changements sociétaux influençant les conduites des mères et des professionnels - Contre rythmes bébés/ mères/ soignants - Fragilité et angoisses des mères - Gestion des conflits
- › Adaptations maternelles et néonatales : Soutenir les compétences mères/nouveau-nés. Connaître les rythmes des nouveau-nés, pour s'y adapter, et leurs moyens d'expression dont les pleurs, pour apaiser et contenir. Réflexion autour de l'enfant et de son développement
- › Urgences, décès, malformations du nouveau-né. Savoir écouter/dire/être/faire
- › Moyens d'action : gérer le stress, développer des stratégies d'adaptation, assurer le confort physique et psychique des mères et des bébés

Méthodes pédagogiques

- › Analyse des pratiques
- › Mises en situation, cas concrets
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

- › Intervention en binôme Pédiatre et Psychologue

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition